53me Année — Nouvelle série — No 64 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 12 AVRIL 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Conseil Municipal de Sisteron

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal de Sisteron s'est réuni le 3 Avril 1947 sous la Présidence de M. Paret Emile, Maire.

Avant d'aborder l'ordre du jour, et sur l'intervention de M. Bouchet Raoul, adjoint, le Conseil décide d'adresser un message de félicitations à M. le Président de la République et émet un vote de confiance au Président et au vice-Président du Conseil à la suite de leurs interventions lors des derniers évènements. A la suite d'un vote sollicité également par M. Bouchet et à l'unanimité moins une voix, le Conseil décide de retirer à M. Charles Baron le titre de Citoyen d'Honneur de la Ville de Sisteron. D'autre part, l'Avenue de la Gare, qui avait pris le nom d'Avenue Maréchal Pétain sous la Municipalité de Vichy sera désormais dénommée « Avenue de la Libération ».

On passe ensuite à l'ordre du jour :

ACCEPTATION D'UN LEGS. — Le Conseil accepte un don fait par M. Henri Cartier, entrepreneur à Châlons-sur-Saône, consistant en un titre de 600 francs de rente, immatriculé au nom de la Ville de Sisteron, dont les intérêts serviront à la création d'un prix qui s'appellera « Fondation Clémentine Girardin » et qui sera attribué chaque année à une jeune fille qui aura passé avec succès son certificat d'étude primaire et qui sera fille de propriétaire exploitant ou d'ouvrier agricole.

ATTRIBUTION DU LEGS H. ROMAN. — Ce legs prévoit : 1° un prix de 3.000 francs à attribuer à une jeune fille de 20 à 25 ans de la Commune de Sisteron ou de Mison, fille de cultivateur ou de fermier qui se sera fait remarquer par son honnêteté et par son amour du travail. 2° un prix de 3.000 francs à attribuer à un fermier de la Commune de Sisteron ou de Mison resté plus de 15 ans chez le même patron. Le premier de ces prix a été attribué à Mlle Massot Odette, de la Commune de Mison ; le deuxième à M. M. Brémond Fernand, fermier à Sisteron, au quartier de la Bousquette. Ce dernier choix ayant été fait en tenant compte du nombre et de l'âge des enfants du postulant.

QUESTIONS DIVERSES. — Une indemnité de gestion a été allouée à M. le Receveur Municipal à dater du 1er Janvier 1946.

La rétribution de l'heure de sténo-dactylographie du Collège Moderne de Jeunes Filles est relevée à compter du 1er Avril 1947.

La Commission des Ecoles est chargée de se rendre compte de la situation financière de l'internat du Collège Moderne de Jeunes Filles dont le déficit est une charge écrasante pour le budget communal.

Satisfaction est donnée à une requête formulée par M. Romulus demandant le relèvement du tarif du service du corbillard.

Est approuvée une délibération du Bureau de Bienfaisance affectant une certaine somme à des travaux d'aménagement à exécuter à l'Hôpital-Hospice, service des vieillards.

La Commission des travaux est chargée de faire exécuter différents travaux : construction de nouvelles fosses à balayures, aménagement des jeux de boules, etc...

Une allocation provisionnelle est allouée au personnel communal à dater du 1er Janvier 1947 ainsi que les nouveaux taux de l'indemnité de résidence familiale.

Avant de terminer la séance et à la demande de M. Bouchet, adjoint, le Conseil vote des félicitations au personnel de l'Hôpital-Hospice de Sisteron.

Comité des Fêtes de Sisteron

Mardi a eu lieu à la Mairie une réunion d'information et de mise au point par le Comité des Fêtes. Après un échange de vues sur quelques petites questions, le Président rappelle que c'est demain Dimanche 13 Avril qu'a lieu aux Variétés, à 21 heures, la première manifestation de l'année, par un grand bal avec le concours du « Mexico-Jazz » de Châteaurenard.

Toute la population doit assister à cette soirée afin que celle-ci obtienne un succès mérité. Cette manifestation sera rehaussée par la présence de la Reine de Sisteron et de ses deux demoiselles d'honneur, de retour de Digne.

Le Président indique que le Comité de Digne lui fait part qu'aujourd'hui se tient à Digne la grande soirée au cours de laquelle a lieu l'élection de la Reine des Basses-Alpes. A ce sujet, le Président dit que la Reine de Sisteron et de ses demoiselles d'honneur seront présensentes à cette manifestation.

Vient ensuite le programme des Fêtes de Pentecôte qui doit cette année être aussi important que celui d'avant-guerre. Un appel est adressé à la population afin qu'elle participe à la pleine réussite de ces fêtes. Une grande tombola, avec des lots importants, est organisée. On peut se procurer dès à présent des billets chez les commerçants.

D'autre part, le Président et le Secrétaire font part du concours assuré de la Musique Militaire de l'Air de la 4e région, comprenant 65 exécutants, qui sera à Sisteron le Dimanche et le Lundi de Pentecôte. Le programme des fêtes comprend, en outre, un grand Tournoi de Sixte, une Course de Bicyclettes, un Corso fleuri, un concours de boules et un grand feu d'artifice. Au cours de ces fêtes, une voiture radio spéciale, diffusera, avec l'aide de puissants haut-parleurs, placés en divers points de la Ville, toutes les manifestations. Le Comité a décidé que plusieurs bals auront lieu avec le concours du jazz de la Musique Militaire, ainsi qu'avec un Jazz réputé.

Le public peut se rendre compte que le Comité fait tout son possible pour attirer à Sisteron, pendant ces trois jours de congé, une affluence nombreuse, sans compter qu'au cours de l'année d'autres manifestations seront données.

Suzette attend...

Suzette attend sur le chemin
Que le car veuille bien la prendre.
Ses doigts, comme pour le défendre,
Sont posés sur le sac à main.

Sur sa pommette un peu carmin
Son regard bleu semble très tendre.
Suzette attend sur le chemin
Que le car veuille bien la prendre.
Et je trouve qu'il est humain

Et n'hésite pas à comprendre
Que Suzette aille se détendre
En roulant sous un ciel romain.
Suzette attend sur le chemin.

Georges GEMINARD.

ECHOS... DE GACHE

CHARLES BARON

Comme on peut lire dans le compte-rendu du Conseil Municipal, M. Charles Baron, ancien député des Basses-Alpes, vient d'être rayé de premier citoyen d'honneur de la Ville de Sisteron.

D'abord, nous sommes persuadés même que le plus grand nombre de Sisteronnais ignoraient cette promotion. Cependant les faits sont là, c'est en 1940 que cette nomination eut lieu. Aujourd'hui, à l'unanimité — moins une voix — nos édiles viennent d'annuler cette décision de l'an 40.

On se demande vraiment par quel fait M. Charles Baron a pu obtenir un pareil hommage. Il est vrai que ce député a bien mérité de la Ville puisqu'il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour faire partir de Sisteron la Sous-Préfecture, les Ponts et Chaussées, et quelque chose encore de plus intéressant, l'usine électrique du Pont de Buëch.

Il est vrai que de par ces faits, M. Charles Baron avait bien droit à une reconnaissance... éternelle.

M. Baron, comme beaucoup de politiciens qui ont passé avant lui, a fait de nombreuses promesses. Il n'en a tenu aucune. C'est peut-être pour celà qu'il fut nommé premier citoyen d'honneur de la Ville de Sisteron.

Non, réellement, il ne méritait
ni cet excès d'honneur,
ni cette indignité...

∴

AVENUE DE LA LIBERATION

L'Avenue de la Gare vient, par une décision Municipale, d'être baptisée Avenue de la Libération. On se rappelle que c'est de cette route que les premières autos blindées américaines arrivèrent en ce jour du 17 Août 1944.

Puisque cette avenue vient d'avoir un nom si glorieux, il faut que tout s'accorde. C'est aussi l'entrée de la Ville. Il serait de bon ton d'y faire passer un peu le service du balayage. Car on peut admirer les tas d'ordures qui se trouvent au pied des platanes qui sont l'ornement de cette belle avenue.

Un coup de balai, bien fait, c'est pas grand'chose, et tout le quartier est content.

∴

LES CHAISES

Le Comité des Fêtes, dans sa réunion de Mardi a décidé de reprendre les manifestations du Théâtre de plein air de la Citadelle. Il serait intéressant de faire quelque chose pour les belles matinées théâtrales. L'emplacement a été épargné par le bombardement, une seule chose manque à l'appel, ce sont les quelques deux mille chaises en fer qui ont pris le chemin d'un peu partout. Ces chaises avaient été achetées par la souscription ouverte auprès de toute la population Sisteronnaise. Aujourd'hui le Comité des Fêtes vient d'en récupérer à grand peine cinq cents environ. S'il faut encore en acheter, à l'heure actuelle, c'est impossible.

Un bon mouvement, que chacun fouille son grenier, les chaises seront vite retrouvées...

∴

FETES DE PAQUES

Favorisées par un soleil radieux, les deux journées pascales ont attiré chez nous une affluence de touristes. Dimanche et Lundi, les rues présentaient une animation inaccoutumée, par la longue théorie de voitures automobiles étrangères. Pour un peu on aurait dit que Sisteron était devenu le prolongement de la « Canebière ». Malheureusement, aucune manifestation n'a été prévue pour ces fêtes, afin de retenir seulement le cinquième de ces visiteurs, car ils ne faisaient que passer...

Souhaitons que l'année prochaine, le Comité des Fêtes s'occupe de la question.

LES SPORTS

SISTERON-VELO

L'équipe première du Sisteron-Vélo vient de remporter le Challenge Paul Chaix, en tournoi de sixte à la Motte du-Caire, le dimanche de Pâques, en finale contre l'équipe de Saint-Auban, après une partie très disputée.

Le Lundi de Pâques, l'équipe première remaniée du Sisteron-Vélo, est allée aux Mées disputer le Tournoi de Sixte de cette localité. Si le Dimanche nos joueurs ont vaillamment défendu leur chance, par contre le Lundi ils se firent battre au 1er tour.

∴

C'est le Dimanche 27 Avril que se déroulera la Fête Annuelle de la Société Sportive du Sisteron-Vélo.

Cette journée sera le rassemblement de toute la jeunesse et aussi de tous les membres anciens et nouveaux et amis de cette Société.

Toutes les manifestations qui sont prévues au programme se dérouleront avec toute la camaraderie et l'ambiance qui ont toujours régnées au sein d'une des plus vieilles et accueillantes sociétés de la ville.

Le Dimanche se jouera un match de foot-ball sur le stade, entre les plus de trente ans et les moins. Ce sera là une occasion de voir évoluer ceux qui ont eu l'honneur de faire triompher les couleurs du Sisteron-Vélo dans un temps plus ou moins lointain.

Le soir, un grand banquet fera suite à cette manifestation et, pour clôturer, un grand bal sera offert aux membres honoraires de la Société, aux Variétés-Dancing, avec un orchestre inconnu de la région.

Les inscriptions pour le banquet sont reçues au Siège de la Société Bar Léon, jusqu'au 20 Avril. Prière de se faire inscrire.

Le Dimanche 27 Avril sera donc une journée de sport et de camaraderie.

PEDALE SISTERONNAISE

GNAZZO ENLEVE
LE SOUVENIR MASSOT

44 coureurs prirent le départ à 14 h. 30 pour accomplir une boucle de 105 kilomètres.

Voici les résultats :

1er Gnazzo (P. J. Marseille) en 2 h. 55 ; 2e Pignon (V. C. St-Just) ; 3e Canavèse (Aix) ; 4e Rosa ; 5e Bonnet (1er des 3e catégories) ; 6e Enjolras ; 7e Rey Jean (Avignon) ; 8e Bourdont (Toulon) ; 9e Ré Louis (Marseille) ; 10e Férréol ; 11e Léone Antoine (Sisteron) ; 12e Léone Thomas (Sisteron) ; 13e Mazolro

Belle organisation de la Pédale Sisteronnaise et service d'ordre impeccable sur tout le parcours.

TENNIS-CLUB

Le Comité Directeur est actuellement en train de faire procéder à la remise en état de son court du Val Gelé. Le terrain sera prêt très prochainement et, après la pose du filet qui marquera l'ouverture de la saison, tous les membres ayant acquitté leur cotisation pourront jouer.

Les cotisations sont à payer entre les mains de M. Aubry, secrétaire ; M. Maimonne, trésorier, ou M. Lieutier, libraire, rue Droite. Les membres actifs sont priés de bien vouloir apporter les anciennes cartes afin que celles-ci soient oblitérées de l'année 1947.

Les dirigeants du Tennis-Club, désireux de faciliter la pratique du tennis à la jeunesse locale ont réussi, malgré les difficultés actuelles, à se procurer quelques balles de tennis neuves qui sont à la disposition de ceux qui désireraient en acheter à un prix très avantageux. Le nombre de balles étant limité, s'adresser sans retard au secrétaire du club.

∴

BAL DU TENNIS

Le Tennis-Club offre ce soir à ces membres et ses amis son bal annuel.

Cette soirée se déroulera dans les salons du Touring avec le concours du « Mélodia-Jazz ».

Trois intermèdes couperont le bal sans en rompre le rythme, l'entrain, bien au contraire.

Les cartes d'invitation et de membres seront exigées à l'entrée.

Nous renouvellons à tous nos membres et nos amis notre invitation et voudrions pouvoir les compter tous ce soir à ce bal qui doit être par la décoration de la salle, l'orchestre renouvelé, l'entrain, le plus joli bal de l'année.

—:—

Tenue : Messieurs : costume ville.
Dames : robe d'après-midi.

—:—

Les membres actifs ne recevront pas de carte d'invitation. C'est pour eux un devoir d'assister à ce bal pour y recevoir leurs amis.

A. R. A. C. — F. T. P. F.

Dimanche 20 Avril 1947 se tiendra à Sisteron le Grand Congrès Départemental de l'Association Républicaine, des anciens Franc Tireurs et Partisans Français et des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Cette journée sera pour Sisteron et le Département des Basses-Alpes, pour tous les Anciens Combattants, mutilés, familles de fusillés, veuves de guerre, anciens prisonniers, patriotes déportés, F. F. I., anciens maquisards, une journée de revendication. Revalorisation des pensions. les nouvelles cartes de combattant seront discutées.

Cette journée sera placée sous la Présidence de M. le Préfet des Basses-Alpes, des élus républicains de tout le département, d'un membre du Comité National de l'A.R.A.C. ; de Sénatore, conseiller général des Bouches-du-Rhône, Commandant F.F.I., Chevalier de la Légion d'Honneur ; de M. Villanova, de l'office départemental des Combattants ; de M. Bellon, président de l'U.F.A.C.

Tous les anciens combattants, victimes de la guerre, anciens prisonniers, déportés, patriotes, F. F. I. sont cordialement invités au meeting qui aura lieu à 17 heures. Tous les représentants nationaux et régionaux prendront la parole.

A l'occasion de cette manifestation, une gerbe sera déposée au Monument aux Morts.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SERVICE SISTERON-DIGNE. — A dater du 16 Avril prochain le car Buès, Sisteron-Digne, partira de son emplacement habituel le matin à 6 h 45 les Mercredi et Samedi de chaque semaine.

AVIS. — L'Assemblée Générale de la Coopérative Agricole, 4, Rue Mercerie à Sisteron, aura lieu dans une Salle de la Mairie le Samedi 26 Avril à 14 heures.

VARIETES - DANCING. — Le «Symphony-Jazz» de Marseille, avec la participation du musicien Lange, de la Radio, se produira à Sisteron aux Variétés-Dancing, à 21 heures, le Dimanche 20 Avril 1947, dans une Grande Nuitée Dansante.

Toute la jeunesse voudra assister à cette soriée avec ce célèbre orchestre dont la réputation n'est plus à faire.

MAISON A VENDRE

sise à SISTERON, dans quartier tranquille.

S'adresser au Bureau du Journal.

HYMENEE. — Aujourd'hui à lieu à Marseille le mariage de Mlle Marie Thérèse Signoret avec M. Yvon Meiffren, typographe. Bien que ce mariage ait lieu en dehors de notre localité, nous considérons Mlle Signoret comme notre compatriote puisqu'elle est la fille de notre collaborateur Louis Signoret, natif de Sisteron, dont nos lecteurs lisent hebdomadairement les « Lettres à Titin » dans « Sisteron-Journal ».

En cette heureuse circonstance, nous présentons aux nouveaux époux nos souhaits de bonheur et de prospérité et nos félicitations à Mme et M. Louis Signoret que nous revoyons chaque année à Sisteron à la belle saison.

ŒUFS A COUVER

Poussins Sussex - Wiandottes
Canards Kaki — Pintades
S'adresser : Domaine de Tirasse, La SYLVE de MISON — Tél. 1.

PNEUS ET CHAMBRES à AIR. — Une liste de bénéficiaires de bons sera affichée dans le hall de la Mairie, Jeudi 18 Avril. La distribution commencera aussitôt. Les bons devront être retirés avant le 25 sous peine d'être annulés.

Il est rappelé qu'il faut se faire inscrire du 10 au 20 de chaque mois pour le mois suivant.

ALCOOL A BRULER. — Les bons d'alcool à bruler du 2e trimestre seront distribués à la population Lundi 14, Mardi 15 et Mercredi 16 Avril. Retardataires Samedi 19.

Ne pas oublier de présenter la carte d'alimentation du chef de famille.

CONFERENCE RELIGIEUSE. — Une conférence sur le sujet suivant: « Qu'est-ce que l'Evangile ? » sera donnée, dans la salle de réunion de la Mairie, demain Dimanche à 15 heures 30.

Invitation cordiale à tous ceux qui aiment ou cherchent la Vérité.

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

Vente — Installations — Réparations

C. FIASTRE — SISTERON

Exposition et Vente: 22, rue Saunerie
Entrepôts et Ateliers :
Route de Marseille
Cuisinières - Réchauds - Radiateurs
Chauffe-Eau — Frigidaire
Agences Thomson, Sholtés, C.R.E.
Electro Pompes GUINARD
Lustrerie — Lampes Fantaisies
T. S. F.
Installation Ordinaire et de Luxe
Ville et Campagne

DE GARDE cette SEMAINE :
Docteur Tron.
Pharmacie Bœuf.

TUE-PUNAISES

Droguerie Paul BERNARD

XVIe ANNIVERSAIRE de la proclamation de la République Espagnole. — Le Comité d'organisation invite tous les Espagnols, ainsi que la Population Sisteronnaise à la manifestation qui aura lieu Dimanche 13 Avril, à 11 heures. Un cortège se formera à la Place de l'Hôtel de Ville, se rendra ensuite au Monument aux Morts ainsi qu'au cimetière, pour déposer des gerbes en mémoire des Espagnols morts pour la Libération de la France.

BLANCHISSERIE MODERNE
Teinturerie — Dégraissage
Travail rapide et soigné
par professionnel
LIVRAISON SOUS HUITAINE
S'adresser :
Chapellerie-Chemiserie TORREANO
Rue Droite — SISTERON

Primauté de l'Amour sur la Haine

La tourmente passée, le mouvement espérantiste reprend son cours. Chaque jour nous en apporte quelque témoignage. Les journaux d'autrefois réaparaissent, de nouveaux se créent. Tous ces journaux nous apportent de bonnes nouvelles du mouvement. La Ligue Espérantiste Internationale a vu, depuis l'armistice, ses effectifs augmenter très rapidement et même dépasser ceux d'avant-guerre. Son réseau de délégués s'étend à nouveau sur le monde. Partout, dans le monde entier, les vieux pionniers se lèvent, organisent des causeries, ouvrent des cours, et attirent à eux une pleiade de jeunes prêts à les seconder et à les suppléer.

Quelle leçon pour ceux qui s'imaginent extirper à tout jamais du monde l'idée même de la fraternisation des peuples ! En Allemagne et dans tous les pays envahis par ses troupes, Hitler prescrivait l'Espéranto. Nombre d'espérantistes allemands payèrent de la relégation à Dachau ou dans un autre bagne nazi, leurs convictions trop humanitaires !

Mais l'esprit humain survit à la contrainte. Le mouvement espérantiste, qui avait résisté à la guerre de 1914, a victorieusement traversé celle de 1939. Quand on pense à la longue lignée des hommes et des femmes de cœur qui ont, depuis 1887, consacré leur temps, leurs efforts, toute leur vie, à la propagation de l'Espéranto, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment d'admiration.

Combien d'entr'eux sont morts déjà ! Mais leur œuvre continue. De nouvelles générations se lèvent et reprennent le flambeau qui guidera les hommes vers la Fraternité Universelle !

Quelle force possède donc cette « interna idee » qui élève les hommes au dessus des égoïsmes, des préjugés, des jalousies et des haines, pour les pousser vers la lumière, vers l'amour de leurs semblables.

Lorsqu'Hitler faisait retentir le monde de sa voix aux éclats rocailleux, les vers prophétiques de Musset nous revenaient à la mémoire :

Leurs déclamations sont comme des épées ;
Elles tracent dans l'air un cercle éblouissant,
Mais il y pend toujours quelques gouttes de sang.

Dans les années sombres, lorsque tout s'écroulait sous les coups du nazisme déchainé, lorsque toute civilisation semblait perdue, une voix nous soufflait : « Vos Césars et vos empires passeront, mais mes paroles ne passeront pas ». Comme ces paroles du Christ s'appliquent bien à Zamenhof !

Tant il est vrai que la violence détruit, mais ne construit rien de durable. Les seules œuvres qui survivent sont fondées sur la charité, c'est-à-dire sur l'amour du prochain. Les noms de la plupart des tyrans s'effacent peu à peu dans la nuit de l'histoire ; ceux de Jésus, de Gandhi de Zamenhof, grandissent au fur et à mesure qu'ils s'éloignent dans le temps.

Ainsi s'affirme, une fois de plus, la primauté de l'esprit sur la matière, de l'intelligence sur la sottise, de l'amour sur la haine, de l'ordre sur le chaos et de l'Espéranto sur la confusion des langues.

Paul BERNARD.

LISTE DE SOUSCRIPTION pour l'Erection d'un Monument pour les Victimes de la Résistance et les Victimes du Devoir à Castel-Bevons. —

(suite)

Jourdan, café 100 ; Richaud, café de la Baume 200 ; Francou, buvette de la Baume 100 ; Arnaud Prosper, restaurant 200 ; Perotto, restaurant 200 ; Clergue, hôtel 200 ; Suzy 200 ; Tarquin Marcel 50 ; Codoul Fred 50 ; Baret-Decaroli et personnel 1.200 ; Inspecteur Eaux et Forêts 100 ; Autant 50 ; Julien, brigadier 50 ; Valentini Jules, brigadier 50 ; Briançon, brigadier 50 ; Artel 50 ; Curnier 50 ; Javel 50 ; Scouts de France (Brun Allemand) 300 ; Anonyme 200 ; Rolland Justin, retraité 100 ; Autant 50 ; Julien P.T.T. 50 ; Vésian 50 ; Cahuc 20 ; Richaud, Bons-Enfants 50 ; Farine 20 ; Tourniaire Gabriel 50 ; Pourniaire Paul 50 ; Esclangon, Entrepierres 50; Mlle Reymond 30; Mme Collombon 50 ; LatilA., Bevons 50; Richaud, Salignac 50 ; Tarsac, Parésous 50 ; Conis 20 ; Meysson, à Briasc 50 ; Meyssonnier Maria 25; Autant 50 ; Fabre, Salignac 100 ; Gervais, Vilhosc 50 ; Richaud Elie 40 ; Amouric, Salignac 20 ; Brémond 50 ; Société Commerciale et son personnel 2.250 ; Masson, épicier 200 ; Icard 100 ; Gondre 100; Jansson 100 ; Orcière 510 ; Mégy 100 ; Audibert 100 ; Thunin 500 ; Economique 100 ; Imbert 100 ; Bremond 100 ; Imbert G. 500 ; Rullan 100 ; Meynier 100 ; Conis 50 ; Burle 50 ; Latil 50 ; Mme et M. Pellegrin A. 50 ; Lagarde Désiré 1.000 ; Martin, chaussures 1.000 ; Magnan-Fournier, Aubignosc 1.000; Anonyme 2.000 ; Michel fers 1.000; Burle, Melve 100 ; Silve, Thèze 100; Personnel Poudrerie St-Chamas 755; Ailhaud, garage 500 ; Pavon Gaston 100 ; Veran Elie 100 ; Gallian Hyppolite 50 ; Gallian Joseph 25 ; Cassan Joseph 100 ; Latil A. 30 ; Faravel A. 20 ; Jullien Henri 100; Ordoacer Louis 50 ; Donzion Charles, boucher 1.000 ; Courbon Emile, boucher 500; Richaud Elie, boucher 1.000 ; Rolland Félix, boucher 500; Richaud Maurice, boucher 500; Barrière Adrien, boucher 500 ; Massin Joseph, forain 100 ; Pacchon, forain 100 ; Arthur, forain 100; Verchuren, forain 100 ; Denos, forain 100 ; Eskenazi, forain 100 ; Chilton forain 100 ; Armando, forain 100; Cohen, forain 100 ; Almalet, forain forain 100 ; Rossi, forain 100 ; Denis, forain 100 ; Decugis, forain 100 ; Bodin, forain 100 ; Vola, forain 100 ; Calamet, forain 100 ; Richier, forain 50 ; Adrien, forain 50 ; Thoreny, forain 100 ; Roux, forain 100 ; Audiooli, forain 30 ; Baronian, forain 100 ; Monteil, forain 100 ; Rolland, forain 100 ; Migliore, forain 100 ; Miran, forain 50 ; Cenecal, forain 20 ; Pereno, forain 20 ; Robert, forain 100 ; Audibert, forain 50 ; Aptand, forain 50 ; Jacques, forain 100 ; Keto, forain 100 ; Hamalian, forain 100 ; Secours Mutuels femmes 500 ; Mme Vve Gibert, pâtisserie 200 ; Entreprise Louis frères 1.000 ; Sassano 50 ; Figuière E. 50 ; Borderie 50; Lieutaud 50 ; Passard 50 ; Favini F. 50 ; Reynier A. 50 ; Pellier R. 50 ; Raschetti J. 50 ; Levesque 100; Mourier Pierre, agent d'assurances 500 ; Allègre 250 ; Chastel 150 ; Esclangon 300 ; Ayasse 150 ; Chauvin M. 100 ; Brémond J. 500 ; Dussaillant M. «Eclaireurs de France» 200 ; Boy Adrien, Vaison la Romaine 200 ; Paret Emile, vins 300 ; Preyre Marcel 200 ; Roman Jean 200 ; Gabert et Figuière 250 ; Latil Georges 50 ; Chastel Marcel 100 ; Fourcadi Louis 50 ; Oddou Louis, menuisier 100 ; Ribot René, coop. artisanale 100; Chabaud Marcel, maçon 200 ; Besson-Vital, Manosque 50 ; Grangier, Manosque 100 ; Fiastre Clément, électricien 300 ; Parraud Louis, E.E.L.M. 100 ; Turcan Emile 100 ; Docteur Niel 3.000 ; Docteur Tron 500 ; Docteur André 1.000 ; Docteur Daydé 100 ; Docteur Gauchot 500 ; Mme Ayasse, sage-femme 100 ; Mme Pinheiro, sage-femme 500 ; Mlle Bergier, sage-femme 100 ; Bœuf M., pharmacien, 1.000 ; Charpenel, pharmacien 500; Lambert, économe hôpital 300 ; Mlle Fabre Jeanne 100 ; Harmand Emile 200 ; Sorasio Etienne 100 ; Gastaldi Louis 100 ; Hubin Henri 100 ; Latil Eugène 100 ; Fluchère Arthur 50; Jean Marguerite 100 ; Escuyer Colette 100 ; Contreras Carmen 50 ; Leveque Jane 100; Tevene Jane 100; Michel Marie 100 ; Paret Simone 100 ; Bardonnenche Suzanne 20 ; Moullet Julie 100 ; Capato Juliette 100 ; Bontoux, route de Noyers 100; Boudouard G. chaussures 500 ; Gendre, confections 200 ; Colombier E. les Plantiers 100 ; Les familles Durbesson-Bouisset, de Sénas 1.000; Mariotti Alfred et René 500 ; Mariotti Noël 100 ; Mariotti Célestin et André 100 ; Vugliano Pierre 100 ; Kreizza Charles 100 ; Andrieux Henri 50 ; Pedroza 20 ; Meyre L. 10 ; Meyère H. 10 ; Leydet Aimé 100 ; Clarez J. 10 ; Deluca A. 50 ; Duparchy Maxime 100 ; Giaffery André 100 ; Arthaud Arthur 50 ; Maximoff Arsène 50 ; Draperi A. 10 ; Cléon, receveur PTT 100 ; Chautard 100; Richaud, facteur 50; Pau 50; Davin 50; Campel 50; Amielh 50; Arnaud 50; Valentini 50; Put 50 ; Richaud 50 ; Pecoul 50; Cahuc 50; Brémond 50; Lhoumeau 50; Julien 100 ; Moullet 50 ; Borrely 50 ; Berthier 50 ; Roubaud 50 ; Bentadou 50 ; Fabre 50.

Total au 3 Avril 1947 : 145.195 francs.

A VENDRE :

GARDE-ROBE en noyer.
S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS

L'Entreprise de Transport CARBONEL de Forcalquier-Sisteron, informe le public qu'un car sera mis à sa disposition à l'occasion de la Foire de Lyon.

Départ de Sisteron : Mardi 3 heures du matin.

Retour de Lyon : Mercredi 18 h.

Prix des places : 1.200 francs aller et retour.

Se faire inscrire au Café National.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA.— Actualités Documentaire et un grand film de fou-rire avec... Bach...

TIRE AU FLANC

Dimanche, à 21 heures, Grand Bal du Comité des Fêtes avec le célèbre « Mexico - Jazz ».

CASINO - CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film

J'AVAIS 5 FILS

ARBORICULTEURS !

pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)

Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.

Catalogue et Prix sur demande.

LISTES ELECTORALES DES ARTISANS. — Les électrices et électeurs non inscrits sur les listes des électeurs artisans-maîtres et artisans-compagnons appelés à élire les membres de la Chambre des Métiers sont informés qu'ils ont jusqu'au 20 Avril inclus, dernier délai, pour réclamer au Secrétariat de la Mairie leur inscription sur ces listes.

L'Annuaire DIDOT-BOTTIN 1947 du Département des Basses-Alpes vient de paraitre.

Il est en vente à la Librairie Lieutier au prix de 70 francs.

Cet annuaire contient différents renseignements administratifs sur chaque localité et la liste alphabétique des numéros de téléphone des abonnés du département tout entier.

ETAT-CIVIL

du 4 au 11 Avril 1947

Naissances

Alain Henri Emile Joseph Clément, avenue de la Gare. — Michel Georges Brunet, avenue de la Gare.

Publications de Mariages

André Arthur Flament, ingénieur principal des travaux de poudrerie domicilié à Sisteron et Pauline Germaine Léonie Le Moigne, secrétaire, domiciliée à Colombes. — Marcel Louis Ambrosi Gay, chauffeur, domicilié à Aix-en-Provence et Marie Antoinette Martin, vendeuse, domiciliée à Sisteron.

Mariages

Raoul Aimé Maurel, facteur des P. T. T. domicilié à Sisteron et Colette Lucienne Escuyer, s. p., domiciliée à Volonne, résidant à Sisteron.

Traitez vos arbres fruitiers en hiver

Plus de kermes, ni de cloque sur le pêcher, un traitement au cuivre supprimé.

Des fruits sains sur des arbres propres, grâce à :

Superelgetol de Georges Truffaut

Traitement efficace, économique, le plus facile à effectuer des traitements d'hiver des arbres fruitiers.
A lui seul il détruit à la fois, les mousses, les lichens, les insectes, leurs œufs, leurs larves et les germes de toutes les maladies cryptogamiques.

Adressez-vous en toute confiance à l'agence régionale des Laboratoires Georges TRUFFAUT, dont le siège est à la Société :

« Tout pour le Fruit »

Moulin de la Cazette — Tél : 15

—o— SISTERON —o—

qui se fera un plaisir d'étudier vos cas particuliers pour tout ce qui concerne la production et l'emballage de votre fruit.

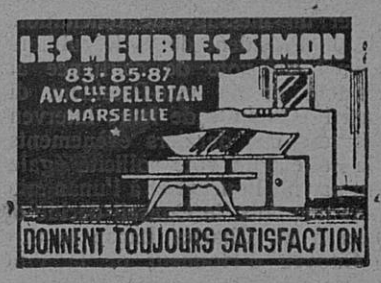

Ford

Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

ON DEMANDE :

un APPRENTI CUISINIER.
S'adresser à l'Hostellerie Provençale à SISTERON.

Etude de Me Auguste TAXY
Notaire à DIGNE

Dissolution de la Société « LEMAIRE & Cie »

Suivant acte reçu par Me TAXY, notaire à DIGNE, le vingt huit Mars mil neuf cent quarante sept

Monsieur Jules LEMAIRE, entrepreneur de menuiserie, demeurant à MALIJAI (Basses-Alpes)

Et Monsieur Jean SANDRI, entrepreneur de menuiserie, demeurant à SAINT-AUBAN (Basses-Alpes)

Ont déclaré dissoudre à partir de ce jour la Société existant entre eux, sous la raison sociale Entreprise Générale de Menuiserie et d'Ebénisterie « LEMAIRE et Cie » avec siège social à SAINT-AUBAN, immatriculé au registre du commerce de DIGNE, sous le numéro 1.140 B ; la dite Société constituée suivant acte reçu par Me TAXY, notaire à DIGNE, le douze Février mil neuf cent quarante six.

La liquidation de l'actif a été faite par les associés et chacun d'eux est rentré en possession de ses apports.

Deux expéditions de cet acte ont été déposées au Greffe du Tribunal Civil de DIGNE.

Pour extrait,
TAXY, Notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — ALLEGRE & CHASTEL — t. 2.05, SISTERON

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

© VILLE DE SISTERON